

Division des élèves

Affaire suivie par :
Corinne DEVILLARD
Tél : 03 85 22 55 53
Mél : corinne.devillard@ac-dijon.fr
DSDEN de Saône-et-Loire
Cité administrative
24 Bd Henri Dunant - BP 72512
71025 MÂCON CEDEX

Mâcon, le 20 mars 2023

Arrêté relatif à la composition et au
fonctionnement de la commission
départementale d'appel des décisions relatives
à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

La directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.311-7 et L.321-4 ;

Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation du 20 octobre 2005 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire.

Arrêté :

Art. 1 – la composition de la commission départementale prévue aux articles 4-1 et 4-3 du décret du 24 août 2005 susvisé est fixée comme suit :

Sous-commission du Creusot

La directrice académique ou son représentant : président	M. Romuald Josserand – IEN Tournus
1 inspecteur de l'éducation nationale (IEN)	Mme Sylvie Jeandrot – IEN maternelle
2 directeurs d'école	Mme Anne Fichot - EP Sud Michelet – Le Creusot M. Jonathan Cote – EP Champs Cordet - Torcy
2 enseignants du 1er degré (de CM2)	Mme Stéphanie Flicourt - EE Les Prés Calards - Le Breuil M. Pierre-Marie Deruelle – EP Saint Symphorien de Marmagne
1 psychologue scolaire	Mme Barbara Dakowski - RASED – Le Creusot
1 médecin de l'éducation nationale	Mme le docteur Marie-France Gérard
1 principal de collège	M. Nicolas Salas – principal du collège Les Epontots Montcenis
1 professeur du second degré enseignant en collège	M. Laurent Hofer collège Croix Menée – Le Creusot
2 représentants des parents d'élèves FCPE	
2 représentants des parents d'élèves PEEP	
1 conseiller technique de service social auprès de la directrice académique	Mme Karima Raboudi

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale de Saône et Loire



Liliane Ménissier



Division des élèves

Affaire suivie par :
Corinne DEVILLARD
Tél : 03 85 22 55 53
Mél : corinne.devillard@ac-dijon.fr
DSDEN de Saône-et-Loire
Cité administrative
24 Bd Henri Dunant - BP 72512
71025 MÂCON CEDEX

Mâcon, le 30 mars 2023

Arrêté relatif à la composition et au
fonctionnement de la commission
départementale d'appel des décisions relatives
à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

La directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.311-7 et L.321-4 ;

Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation du 20 octobre 2005 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire.

Arrêté :

Art. 1 – la composition de la commission départementale prévue aux articles 4-1 et 4-3 du décret du 24 août 2005 susvisé est fixée comme suit :

Sous-commission de Chalon sur Saône

La directrice académique ou son représentant : président	M. Romuald Josserand – IEN Tournus
1 inspecteur de l'éducation nationale (IEN)	Mme Sylvie Jeandrot – IEN maternelle
2 directeurs d'école	Mme Nathalie Desmarais - EE Etienne Jules Marey - Chagny M. Aurélien Drapier - EE Laënnec – Chalon sur Saône
2 enseignants du 1er degré (de CM2)	Mme Evelyne Guillou - EP - Chaudenay Mme Audrey Bay - EP Rives de Saône – Chalon sur Saône
1 psychologue scolaire	Mme Alice Tomasi – RASED – secteur des Prés St Jean Chalon sur Saône
1 médecin de l'éducation nationale	Mme le docteur Hélène Cadiot
1 principal de collège	Mme Sylvie Pointurier - principale du collège Jacques Prévert Chalon sur Saône
1 professeur du second degré enseignant en collège	M. Ghislain Leducq collège Camille Chevalier – Chalon sur Saône
2 représentants des parents d'élèves FCPE	
2 représentants des parents d'élèves PEEP	
1 conseiller technique de service social auprès de la directrice académique	Mme Céline Lombard

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale de Saône et Loire

Liliane Ménissier